



problème dégats des eaux

Par **MPERRET**, le **30/05/2019** à **12:54**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement dans une co propriété (locaux commerciaux + 4 habitations au dessus).

Mon voisin, propriétaire du local commercial en dessous de mon domicile m'accuse d'être responsable d'une inondation provenant de mes eaux usées. J'ai constaté visuellement les dégats. Le local dispose d'un regard ou bouche d'égouts à l'intérieur et mes eaux usées remonteraient par ce regard. Il me demande de voir avec mon assurance. Pour ma part, j'émet de gros doute quant à ma responsabilité. Quelle démarche dois je faire.

Merci